

# Flash nucléaire 8

**Août 2015** / Raccourci de faits et d'opinions alimentant le débat nucléaire

## **Redémarrage de l'énergie nucléaire au Japon**

La centrale nucléaire japonaise Sendai 1 a recommencé à délivrer du courant sur le réseau le 14 août 2015. Il s'agit de la première centrale nucléaire du Japon à reprendre la production d'électricité depuis l'accident de réacteur de Fukushima-Daiichi en 2011. Les 48 centrales nucléaires en exploitation commerciale au Japon avaient été peu à peu arrêtées après Fukushima-Daiichi. Pour pouvoir redémarrer, une installation doit remplir des directives de sûreté renforcées. Les exploitants japonais de centrales nucléaires ont à ce jour déposé 23 demandes de reprise d'exploitation auprès de l'autorité de surveillance. Sendai 2 ainsi que Takahama 3 et 4 ont déjà obtenu une autorisation de remise en service. Une procédure de recours est en suspens pour les deux réacteurs de Takahama.

## **La Chine gagne du terrain parmi les pays producteurs d'énergie nucléaire**

Au premier semestre 2015, la Chine a dépassé la Corée du Sud dans le classement des pays disposant de la plus grande capacité nucléaire de production électrique. L'Energy Information Administration (EIA) américaine estime qu'elle dépassera aussi le Japon et la Russie avant 2020, se plaçant ainsi en troisième position derrière les Etats-Unis et la France.

## **Chine: lancement de la construction de Hongyanhe 6 et...**

La construction de la sixième centrale nucléaire sur le site chinois de Hongyanhe a officiellement commencé le 24 juillet 2015. Situé à environ 450 km à l'est de Beijing, dans la province chinoise du Liaoning, le site de Hongyanhe compte déjà trois installations en cours d'exploitation et deux autres en construction.

## **... mise en service de Fuqing 2**

Fuqing 2 a été synchronisée avec succès avec le réseau le 6 août 2015, devenant ainsi la 27<sup>e</sup> centrale nucléaire de Chine en activité. La Chine compte actuellement 24 centrales nucléaires en cours de construction, et les travaux de près de 40 centrales devraient être lancés d'ici 2020.

## **Le gouvernement sud-coréen veut davantage de nucléaire**

Le 22 juillet 2015, le gouvernement de Corée du Sud a présenté un nouveau plan sur 15 ans pour l'approvisionnement énergétique. Ce plan prévoit la construction de deux nouvelles centrales nucléaires d'ici 2029 pour couvrir la demande croissante en électricité. La consommation devrait augmenter de 2,2% par an et ainsi atteindre en 2029 une valeur maximale de près de 660 térawattheures. Des mesures d'économie d'électricité sont déjà prises en compte dans ce calcul. L'objectif, ambitieux, est de réduire au cours des 15 prochaines années l'augmentation de la demande de pointe de 1000 MW par an. Les émissions de gaz à effet de serre doivent également être réduites de 37% par rapport au scénario «Business as usual». Pour cela, le pays renoncera à la construction de quatre centrales à charbon, ce qui permettra de réduire la part de l'ensemble des agents énergétiques fossiles de 34,7% dans le dernier plan d'approvisionnement électrique à 32,3% en 2029. La part du nucléaire passera quant à elle de 27,4% à 28,2%. Selon le nouveau plan, la part des énergies renouvelables augmentera pour passer de 4,5% à 4,6%.

## **France: adoption de la transition énergétique**

La chambre basse du Parlement français a adopté le projet de loi du gouvernement sur la «transition énergétique pour la croissance verte» le

Rédaction: M.-F. Aepli,  
B. Bechtold, M. Brugger,  
M. Rey, S. Rychard, M. Schorer  
Traduction: T. Menanteau  
Forum nucléaire suisse  
Case postale 1021  
3000 Berne 14  
Téléphone 031 560 36 50  
Téléfax 031 560 36 59  
info@forumnucleaire.ch  
www.forumnucleaire.ch

Parution: 12 fois par an  
ISSN 1421-0355

© 2015 Forum nucléaire suisse

22 juillet 2015 lors du vote final. Le texte prévoit la baisse de la part du nucléaire à 50% d'ici à 2025. Les débats parlementaires sur le projet de loi avaient été lancés en octobre 2014. Outre la baisse de la part du nucléaire, ses principaux objectifs comprennent une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40% d'ici à 2030 et de 75% d'ici à 2050, ainsi que la réduction de la consommation de combustibles fossiles de 30% d'ici à 2030. La consommation énergétique finale doit diminuer de 50% à l'horizon 2050 et la part des énergies renouvelables y passer à 32% d'ici à 2030. Au lieu d'une date concrète de mise hors service pour les centrales nucléaires les plus anciennes, la stratégie prévoit un plafonnement de la puissance installée du parc nucléaire à son niveau actuel.

### **Nouvelle centrale nucléaire en Finlande: la répartition des parts conforme aux directives**

Le gouvernement finlandais exige, «pour des raisons d'intérêt public», qu'au moins 60% des parts de la nouvelle centrale nucléaire Hanhikivi 1 soient en mains d'investisseurs de la zone UE ou de l'Association européenne de libre échange (AELE). Avec l'augmentation de la part d'une entreprise finlandaise dans le projet de construction Hanhikivi 1 et la nouvelle participation de deux autres, cette exigence est remplie. Fennovoima Oy, maître d'œuvre et futur exploitant, a transmis la structure d'actionnariat actualisée au ministère de l'Economie, compétent en la matière. Celui-ci a ensuite confirmé que l'entreprise a suffisamment justifié de participation autochtone. Le traitement de la demande de permis de construire peut donc se poursuivre. Le ministère lancera la consultation publique vers la fin de l'été, et le gouvernement devrait se prononcer sur la demande au deuxième semestre 2017.

### **L'exploitation de Krsko prolongée de 20 ans**

La Croatie et la Slovénie se sont mises d'accord pour prolonger leur exploitation commune de la centrale nucléaire de Krsko de 40 à 60 années. La centrale nucléaire pourra ainsi être exploitée jusqu'en 2043. Krsko est entrée en service commercial en 1983. La centrale se trouve sur territoire slovène, à environ 10 kilomètres de la frontière croate. Après l'éclatement de la Yougoslavie

en 1992, la centrale a fait l'objet de nombreux conflits de propriété. Depuis 2001, elle appartient pour moitié à la Slovénie et pour moitié à la Croatie. La quantité d'électricité produite est elle aussi divisée en deux.

### **Le cabinet allemand décide d'un concept de gestion des déchets**

Après conclusion d'une étude environnementale stratégique avec la participation du public, le cabinet fédéral allemand a décidé d'un concept global de gestion de l'ensemble des déchets radioactifs, appelé programme national de gestion des déchets. Ce concept repose sur un registre actuel qui englobe tous les types de déchets radioactifs devant être stockés de manière définitive en Allemagne. Deux sites sont prévus pour le stockage final: le dépôt final Konrad, déjà autorisé, à Salzgitter en Basse-Saxe, pour les déchets de faible et de moyenne activité, et un site encore à déterminer pour les déchets hautement radioactifs. Le programme est maintenant soumis, comme cela a été exigé, à la Commission européenne.

### **Autorité de sûreté nucléaire espagnole: le site d'accueil du dépôt intermédiaire est adapté**

L'autorité de sûreté nucléaire espagnole est parvenue à la conclusion que le site de Villar de Canas, dans la province de Cuenca, au centre de l'Espagne, est adapté pour accueillir le dépôt intermédiaire central en projet pour les assemblages combustibles usés et les déchets hautement radioactifs. Le gouvernement avait choisi Villar de Canas fin décembre 2011. Au total, 13 communes avaient proposé leur candidature, dont huit avaient été présélectionnées. C'est le ministère de l'Energie qui prendra la décision définitive d'octroi de l'autorisation.

Le «Flash nucléaire» peut également être commandé sous forme de lettre d'information électronique sur le site [www.forumnucleaire.ch](http://www.forumnucleaire.ch).